

EUP

Exploitant d'usine de potabilisation

Lieux

Semaine 1 : Y-Parc, Rue de Galilée 15, 1400 Yverdon-les-Bains

Semaine 2 : Usine du Prieuré, Le Prieuré, 1202 Genève

Semaine 3 : Station de Gonnelles, Route de Lavaux 42, 1802 Corseaux

SSIGE - Formation

Exploitant d'usine de potabilisation

Formation certifiante

À Yverdon, à Genève, à Corseaux

3 semaines de cours durant les mois de septembre à décembre

Examens en janvier de l'année suivante



Service de l'eau de Lausanne – Usine de Saint-Sulpice

Formation certifiante de la SSIGE pour les exploitants d'usines de potabilisation !



Le département Formation de la SSIGE est certifié EDUQUA. Ce label de qualité distingue les bonnes institutions de formation et est le garant d'un maintien et d'un développement de la qualité. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site internet www.eduqua.ch



www.svgw.ch/fr/cours-et-colloques

Exploitant d'usine de potabilisation

FORMATION

Cette formation permet de valoriser et reconnaître les compétences métier d'exploitant d'usine de potabilisation.

- Objectifs de la formation
- Acquérir et mettre en pratique les compétences métier nécessaires pour l'exploitation optimale d'une usine de potabilisation.
 - Respecter la réglementation sur la qualité de l'eau, les procédés de traitement, les paramètres de suivi et de diagnostic,
 - Établir une analyse des risques détaillée.

Inscription Vis le site internet de la SSIGE.
Important : Veuillez télécharger les documents demandés (CFC, copie de la carte d'identité) lors de l'inscription.

Public cible Exploitants d'usine de potabilisation et/ou ingénieurs qui accompagnent les exploitants dans leurs tâches.

Conditions de certification Les conditions de certification sont les suivantes :
 CFC technique ou titre jugé équivalent avec au moins 1 ans d'expérience pratique dans une usine de potabilisation

Conditions d'admission Aucun près-requis (6 mois d'expérience recommandé)
Note : Les sujets traités nécessitent un minimum de connaissances en mathématiques et chimie. Il est conseillé de rafraîchir ses connaissances avant le cours, si nécessaire, soit en autodidacte soit par un cours du soir organisé par une école professionnelle. Le niveau de fin de scolarité obligatoire devrait être acquis dans les domaines suivants :

- résolution d'équation simple
- règle de 3 et pourcentages
- puissances et racines
- ions (cations-anions)

Coûts Prix membres : 6'000.- + TVA
 Prix non membres : 7'200.-+ TVA
 (Supports de cours, examens et repas compris)

Frais/annulation Conditions Applicables SSIGE – CG – FCM sur un feuillet séparé

Assurance accident Obligatoire pour tous les participants

Exploitant d'usine de potabilisation

Structure et durée du cours Le cours se compose de 3 modules d'une semaine chacun (détails voir ci-dessous) :

Module 1 « Revue technologique de production d'eau potable » Normes de qualité de l'eau brute et de l'eau traitée, les ressources en eau, les filières de traitement, les procédés de traitements suivants : coagulation, floculation, décantation, filtration, affinage, traitements biologiques, oxydation, désinfection, traitement de mise à l'équilibre calco-carbonique.

Module 2 « Traitements classiques de potabilisation » Etude d'un procédé de potabilisation complet : clarification – oxydation/désinfection – mise à l'équilibre calco-carbonique – affinage. Visites techniques.

Module 3 « Maintenance, hygiène et sécurité en production d'eau potable » Analyse de risque selon la méthode HACCP et réglementation de la SUVA, maintenance des appareils et fréquences des contrôles, inventaire des risques en exploitation et des risques chimiques. Visite et matériel de protection.

Dates du cours Semaine 1 : septembre
 Semaine 2 : novembre
 Semaine 3 : décembre

Support de cours Un classeur contenant les présentations de chaque intervenant.

Lieux du cours Yverdon-les-Bains, Genève et Corseaux

EXAMENS

Inscription Automatique pour les personnes inscrites aux cours. Aucun frais supplémentaire.

Certificat La réussite de l'examen donne droit à une certification SSIGE d'exploitant d'usine de potabilisation.

Conditions d'admission Avoir participé de manière active à plus de 80% de la formation.

Durée et type d'examen

- 1 examen écrit de 3 heures
- 1 examen oral de 30 minutes

Règlement de l'examen Voir Règlement de certification des exploitants de la SSIGE

Lieux de l'examen Y-Parc, 1400 Yverdon-les-Bains et Chemin de Mornex 3, Lausanne

Secrétariat SSIGE, Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux, Bureau romand, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne
 Tél. 021 310 48 60, email : info@ssige.ch